

LA LETTRE D'INFORMATION

HEBDOMADAIRE

N° 294 DU LUNDI 22 MAI 2018

FOCUS

EUROPEENNES : CIRCONSCRIPTION UNIQUE, INQUIETUDE DES ELUS ULTRAMARINS...2
PLAN POUR MAYOTTE : 125 ACTIONS ET 1,3 MILLIARD D'EUROS POUR L'ILE.....3

LA TENDANCE

L'essor des activités de croisière en Polynésie Française, levier de développement économique et touristique

Avec l'arrivée programmée de French Bee et de United Airlines, en plus des compagnies opérant déjà, la Polynésie française va connaître en 2019 une croissance de l'offre en sièges de 40% sur son axe principal, Paris-Tahiti via les USA. Cette progression relance le débat du développement touristique : de la capacité de transport aérien ou de l'offre hôtelière, quel est le moteur de la fréquentation touristique ? Cette question est sur le point de faire l'objet d'un éclairage nouveau en Polynésie. Pour rester dans des conditions de rentabilité équivalente, les compagnies aériennes devront faire progresser la fréquentation touristique de 26%, ce qui risque de venir se heurter rapidement, au vu des capacités d'hébergement locales, à un déficit de réceptif hôtelier. Or, il faut entre 4 et 5 ans pour construire un hôtel classé.

Dans un tel contexte et face à ces défis, le développement raisonné de la croisière, secteur « de niche » qui attire près de 25 millions de passagers tous les ans et connaît une croissance à 2 chiffres, offrirait une réponse forte.

La Polynésie, avec 118 îles réparties sur 5 millions de km², offre un terrain de jeu unique et des opportunités de circuits « découverte » sans pareil pour des navires de croisière à taille humaine (150 à 350 cabines), appropriés pour aller au contact de l'authenticité locale. A titre indicatif, deux navires de 400 passagers drainent plus de 40 000 touristes par an ce qui permettrait de consolider l'augmentation de l'offre de la desserte aérienne. Après consultation des compagnies de croisière, il s'avère que ce type de navire peut être construit et opérationnel en deux ans. Les récents avantages fiscaux votés par les autorités de Polynésie française ont démontré la volonté du Pays d'attirer ce type d'investissement et de faire de la croisière un des moteurs du développement touristique et économique de la Polynésie. Mais ces avancées restent insuffisantes pour convaincre des professionnels de construire un bateau à baser localement.

Donner à la croisière le bénéfice des dispositifs nationaux d'aide fiscale à l'investissement outre-mer (dits « Girardin ») apparaît alors comme le complément indispensable qui pourrait nous permettre d'aller défendre, auprès des compagnies, la réalisation d'un tel investissement et s'installer durablement en Polynésie française. Pour rappel, ce secteur apporte de nombreux bénéfices au territoire, la croisière représente près de 25% des retombées économiques locales du tourisme, elle a de nombreux effets collatéraux sur l'emploi (hôtellerie, aérien, transporteurs au sol, etc), et en moyenne, 40% des retombées économiques de la croisière sont dépensées à terre selon l'Institut de la Statistique.

Si la Polynésie se prend en main sur ce secteur, il reste à la Nation de l'accompagner dans ces développements indispensables pour cette économie insulaire.

Michel Monvoisin, PDG Air Thaiti Nui

En savoir plus : <https://fedom.org/2018/05/22/polynesie-francaise-lessor-des-activites-de-croisiere-comme-levier-de-developpement-economique-et-touristique/>

DU CÔTÉ DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les parlementaires du Pacifique contre la circonscription unique aux européennes

« Les collectivités françaises du Pacifique vont disparaître du Parlement européen [...] Ce n'est pas en supprimant, de fait, la possibilité pour ces PTOM d'avoir des députés européens que la France témoigne de son attachement à la défense de ses territoires », ont dénoncé mardi 15 mai des députés et sénateurs de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie, déplorant le projet de circonscription électorale unique aux européennes. « Nous avons voté contre », déclarent les deux députés de Nouvelle-Calédonie **Philippe GOMES** et **Philippe DUNOYER**, le sénateur de Nouvelle-Calédonie **Gérard POADJA**, et les deux députées de Polynésie, **Maina SAGE** et **Nicole SANQUER**, dans un communiqué commun.

Lors de la séance des questions au gouvernement, le député calédonien, **Philippe DUNOYER** a répété cette inquiétude des élus ultramarins face à ce nouveau mode de scrutin qui risque de priver les outre-mer d'une représentation au Parlement européen.

En réponse la ministre **Annick Girardin** y voit plutôt...une opportunité ! « Ce choix de liste unique sera un révélateur de l'intérêt des partis politiques pour les ultramarins, pour les départements outre-mer, pour cette richesse française dans chaque océan », a-t-elle plaidé.

Commentaire FEDOM : Le passage à une circonscription européenne unique pourrait être lourd de conséquences pour nos territoires ultramarins. Sur le plan symbolique, c'est la fin d'une spécificité française, celle d'un Etat membre qui se distingue et affirme son ancrage outremer en garantissant trois sièges à ses RUP et PTOM. Sur le plan pratique, c'est la porte ouverte à une dégradation de la prise en compte des spécificités ultramarines dans les débats européens. En pleines négociations des grandes politiques communautaires, le moment ne pouvait pas plus mal tomber. Alors qu'avec le Brexit et la future décision d'association entre l'UE et les PTOM, la France devrait faire montre de détermination, elle se rassure en annonçant la création d'un

instrument spécifique aux PTOM dont on ignore encore presque tout, notamment son financement, hormis son budget indicatif : 500 millions € incluant le Groenland. De même, les RUP se voient hypothétiquement dépossédées de représentants quand leurs programmes spécifiques, tels que les POSEI, sont menacés de coupes budgétaires. Si le choix de liste unique sera peut-être un « révélateur de l'intérêt des partis politiques pour les ultramarins » comme le dit la ministre, il n'est en tout cas pas le signal d'une France qui souhaite réaffirmer son ambition de faire de ses territoires d'Outremer des avant-postes de l'Union Européenne.

https://www.challenges.fr/politique/des-parlementaires-du-pacifique-contre-une-circonscription-unique-aux-europeennes_587273

Loi ELAN : L'Union Sociale pour l'Habitat Outre-mer (USHOM) réfléchit avec les parlementaires sur une loi logement efficace pour les Outre-mer

Le 30 mai prochain, l'Assemblée nationale examinera le projet de loi ELAN (Evolution du logement et aménagement numérique). Cette loi a une incidence sur les Outre-mer car un volet important est consacré au logement social, son organisation, ses modalités de fonctionnement et son financement. Cela représente pour les outre-mer 600 000 personnes logées, près de 2 milliards d'euros d'investissements dans le BTP et l'artisanat (entretiens, électriciens,...). Les bailleurs sociaux ont un rôle essentiel dans la société et dans les économies des territoires de l'Outre-mer. Compte-tenu des enjeux, l'USHOM organise un dîner-débat le 23 mai au Sénat auquel participeront des personnalités politiques, des représentants des ministères des Outre-mer et de la cohésion des territoires, ainsi que les bailleurs sociaux de l'Outre-mer.

<http://outremers360.com/politique/loi-elan-lunion-sociale-pour-lhabitat-outre-mer-ushom-reflechit-avec-les-parlementaires-sur-une-loi-logement-efficace-pour-les-outre-mer/>

DU CÔTÉ DU SÉNAT

Le gouvernement interpellé par le sénateur KARAM sur l'enclavement de l'intérieur guyanais

Lors de son intervention du 15 mai au palais du Luxembourg, le sénateur **KARAM** a interpellé le ministre des transports, **Elisabeth BORNE**, concernant les promesses non tenues de l'Etat pour désenclaver l'intérieur de la Guyane. L'ancien président de Région a mentionné que la collectivité avait financé seule la route St Laurent-Apatou, et que près de 180 kilomètres restaient à construire tel que prévu au Schéma d'Aménagement Régional. « *Il est temps de sortir de décennies de promesses non financées pour s'engager sur une trajectoire claire, cohérente et sincère* », a indiqué le sénateur. « *C'est le cas de la route du fleuve dont nous demandons le parachèvement. [...] je reste convaincu que le véritable désenclavement, celui qui participe activement au développement économique et social d'un territoire, passe nécessairement par la route* », a conclu l'élu.

La réponse de la ministre des transports est en accord avec celle du Président de la République fin octobre en Guyane. La route vers Maripasoula n'est pas prévue pour le moment, la priorité étant donnée aux chantiers promis sur le littoral dans le plan d'urgence de l'accord de Guyane, notamment le doublement du Pont du Larivot et de la RN1 entre Matoury. Malgré cette réponse, le sénateur **KARAM** a rappelé les gros retards de la Guyane en termes de réseau routier, par rapport à l'hexagone.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane/gouvernement-interpelle-enclavement-interieur-guyanais-590169.html>

DU CÔTÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Une mission du Parlement européen en septembre à la Réunion

A l'invitation de **Younouss OMARJEE**, une mission du Parlement européen se rendra à Mayotte et à l'île de la Réunion au mois de septembre prochain. Selon le député européen réunionnais, « *c'est la première fois dans l'histoire*

qu'une délégation de députés européens non exclusivement français [...] se rendra à Mayotte ». Selon lui, « *cette mission se déroulera au meilleur moment, c'est à dire à la veille des grandes négociations sur les futurs fonds de la cohésion -Feder, FSE...- sur lesquels les principaux membres de cette délégation seront engagés et dans lesquels les intérêts de Mayotte, de la Réunion et de l'ensemble des RUP devront être sauvegardés* ». La mission sera présidée par la Bulgare **Iskra MYHAILOVA**, présidente de commission "Développement régional".

https://www.zinfos974.com/Une-mission-du-Parlement-europeen-en-septembre-a-la-Reunion_a127755.html

GOUVERNEMENT

Plan pour Mayotte : 125 actions et 1,3 milliard d'euros pour l'île

Lors de son déplacement à Mayotte, **Annick GIRARDIN** a révélé le contenu du plan de rattrapage et de développement pour le territoire. Il est basé sur 53 « engagements » pour 1,3 milliard € sur quatre ans. La ministre a détaillé, mardi 15 mai, en Petite-Terre, une partie de près de 125 actions « *pour améliorer la vie quotidienne à Mayotte* ». Elle a également tenu à rassurer les Mahorais en garantissant que « *Mayotte restera française. Mayotte restera un département* » avant de poursuivre, « *je veux que cette crise soit l'amorce d'un avenir meilleur pour Mayotte* ». Un comité de suivi, « *avec toutes les parties prenantes* » et animé par le préfet sera instauré ainsi qu'un site internet baptisé « *Transparence Mayotte* » garantiront la mise en œuvre des engagements.

Le plan se décline en huit grandes thématiques : sécurité, justice et immigration, santé, avec entre autres, près de 200 millions d'euros pour la modernisation de l'hôpital ; éducation ; logement, avec une augmentation des crédits de la politique du logement de 50% ; infrastructures, avec un plan de 110 M€ au cours des 15 prochains années ; économie avec « *l'intégralité du CICE (...), qui sera supprimé à compter de 2019 (...), qui sera restituée [aux entreprises] sous la forme d'un*

mécanisme simple » et enfin des mesures sur les institutions et services de l'Etat. Parmi les réactions, le sénateur **Thani Mohamed SOILIH** s'est dit « *satisfait à 75%, [...] ce n'est pas un mécontentement, c'est de la vigilance* », précise-t-il, se demandant dans quelle mesure il sera possible de consommer les crédits alloués sans mesures incitatives pour renforcer l'attractivité du territoire.

<https://www.mayottehebdo.com/actualite/politique/plan-pour-mayotte-125-actions-et-1-3-milliard-d-euros-pour-l-ile>

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

La Collectivité territoriale de Martinique lance une initiative pour la restauration du patrimoine de l'île.

A l'initiative de **Yan Monplaisir**, président de la commission développement économique, la CTM lance une vaste réflexion sur la revalorisation du patrimoine historique et immobilier du territoire, avec l'objectif d'améliorer l'attractivité de l'île et de donner du « sens supplémentaire » aux visiteurs. Dans un premier temps les maires des communes devront adresser à la CTM la liste de 3 sites remarquables et prioritaires, afin que soit dressé un inventaire de ce qui est essentiel et surtout urgent sur l'ensemble du territoire. Les difficultés pratiques, notamment celles du financement des opérations de réhabilitation, n'ont pas été occultées, la CTM indiquant regarder du côté de l'Europe et de l'AFD.

Nouvelle-Calédonie : le gouvernement va défendre au Japon « l'axe Indo-Pacifique »

« *Quelques jours après la visite du président de la République en Australie et en Nouvelle-Calédonie, l'heure est au renforcement de l'influence de la France dans la zone* », a déclaré le gouvernement calédonien. **Philippe GERMAIN**, président de l'exécutif, « *réaffirmera l'adhésion totale de la Nouvelle-Calédonie à un axe Indo-Pacifique libre et ouvert* » ainsi que « *le rôle clé qu'elle entend y jouer* », à l'occasion du 8^{ème} sommet des dirigeants des îles du Pacifique,

les 18 et 19 mai à Iwaki City. Cette réunion, basée sur le développement des relations entre le Japon et l'Océanie, a lieu tous les trois ans et rassemble 17 pays de la zone.

Lors de son déplacement dans le Pacifique, **Emmanuel MACRON** s'était fait l'avocat « *d'une nouvelle stratégie Indo-Pacifique* », incluant l'archipel français dans un axe Paris-New-Dehli-Canberra. Au Japon, **Philippe GERMAIN** mettra en avant « *une politique commune susceptible d'aider les territoires insulaires à conquérir leur souveraineté économique et, donc leur souveraineté politique, et à s'émanciper ainsi de l'influence chinoise* ». Il entend insister sur plusieurs thématiques de développement tels que la préservation de la biodiversité, ou encore le tourisme. La Nouvelle-Calédonie espère également en profiter pour « *renforcer ses relations bilatérales avec le Japon* », où elle exporte du minerai de nickel et des crevettes et avec lequel elle est quotidiennement reliée par voie aérienne.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvelle-caledonie-va-defendre-au-japon-axe-indo-pacifique-590325.html>

Polynésie Française : Gaston TONG SANG, élu Président de l'Assemblée.

Sans surprise, les 38 voix de la majorité d'**Edouard FRITCH** ont porté **Gaston TONG SANG** au perchoir de l'Assemblée polynésienne. Face à lui, la représentante du Tahoera'a Huira'atira, **Teura IRITI**, a récolté 11 voix. Tandis que les 8 représentants du Tavini Huira'atira d'**Oscar TEMARU**, n'ayant pas présenté de candidat, ont voté blanc. Lors des Territoriales du 22 avril et 6 mai dernier, **Gaston TONG SANG** qui fut trois fois à la tête du gouvernement de Polynésie française entre 2006 et 2011, avait reçu un soutien massif des électeurs de sa commune, l'île de Bora Bora.

<http://outremers360.com/politique/politique-en-polynesie-gaston-tong-sang-elu-president-de-l-assemblee-de-la-polynesie-francaise/>

Wallis-et-Futuna : réunion des élus de l'assemblée territoriale au ministère des Outre-mer

La délégation de l'assemblée territoriale menée par le président **David VERGE** a été reçue jeudi 17 mai au ministère des Outre-mer. Des dossiers importants ont été abordés avec la ministre **Annick GIRARDIN** tels que la desserte aérienne, sur laquelle **David VERGE**, président de l'assemblée territoriale a expliqué qu'un « *marché avait été conclu avec AirCalin. Aujourd'hui nous avons besoin aussi d'avoir une plus grande visibilité compte tenu du montant [...] qui maintenant doit être partagé entre l'effort financier du territoire et l'Etat* » ; Ce fut également l'occasion d'aborder le nouveau pacte social qui doit débiter cette année jusqu'en 2020 et dont la dotation annuelle représente à peu près 200 millions de francs CFP versée par le ministère des outre-mer. Les secteurs de la santé et du numérique ont également été évoqués.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/wallisfutuna/ce-qu-il-faut-retenir-reunion-elus-assemblee-territoriale-au-ministere-outre-mer-590261.html>

St-Martin/St-Barthélemy : prorogation du chômage partiel suite au passage d'Irma

La durée du dispositif de chômage partiel a été exceptionnellement prolongée à Saint-Martin et Saint-Barthélemy pour « *prendre en compte le choc économique qu'a constitué le passage de l'ouragan Irma [...] et maintenir leurs salariés jusqu'à la prochaine saison touristique* » en septembre dernier, a annoncé lundi 15 mai la préfecture dans un communiqué. Selon un arrêté de la ministre du Travail publié samedi 13 mai au Journal officiel, le contingent annuel d'heures indemnisables au titre de l'allocation d'activité partielle « *est porté de 1.000 à 1.600 heures par salarié* ».

<https://la1ere.francetvinfo.fr/irma-prorogation-du-chomage-partiel-st-martin-st-barth-589227.html>

VIE DE LA FEDOM

Tableau de Bord

Télécharger le tableau de bord intégral et consulter :

https://fedom.org/wp-content/uploads/2017/03/TABLEAU-DE-BORD-FEDOM_def.pdf

Save the date : les prochains événements de la FEDOM

Réservés aux adhérents de la FEDOM :

- Commission mer : le 23 mai à 17h
- Commission tourisme : le 24 mai à 8h15
- Commission économique : le 24 mai à 9h45
- Assemblée Générale de la FEDOM : le vendredi 25 mai 2018 (8h30-14h)

Ouvert à tous :

- Aménagement numérique des territoires d'Outre-mer. Table-ronde en partenariat avec ORANGE : le jeudi 24 mai 2018, lieu : Orange Gardens, 44 avenue de la République, 92320 Châtillon.
Inscription en cliquant ici (places limitées), <https://goo.gl/forms/RJIOMakc53uuUKAq2>

Mais cela suppose d'une part des infrastructures techniques capables d'assurer une connectivité au moins égale à celle de la métropole et plus largement des pays ayant l'ambition de jouer un rôle dans cette économie nouvelle. Cela nécessite aussi une bonne compréhension des usages, de leurs caractéristiques, de leurs évolutions, voire de leurs dérives, pour une appréhension optimale par tous d'outils toujours plus nombreux, toujours plus performants.

C'est pourquoi la FEDOM en partenariat avec son adhérent ORANGE, a décidé de consacrer une séance de travail à ce sujet qui est au cœur de toutes les réflexions stratégiques, le 24 mai prochain aux Orange Gardens, à la veille de l'entrée en vigueur du règlement général sur la protection des données. Experts, acteurs, opérateurs, usagers, collectivités seront donc réunis, autour de 5 table-rondes pour échanger sur les différentes déclinaisons de l'aménagement numérique des territoires d'Outre-Mer

<http://outremers360.com/economie/la-fedomau-coeur-du-numerique-en-outre-mer/>

VIE DES ADHÉRENTS

La liste de Stéphane Chin Loy réélue à la CCISM de la Polynésie Française

La liste des entreprises Wong – Gissaud – Buchin – Chin Loy, seule à se présenter à la Présidence de la Chambre du Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers (CCISM) de Polynésie, a été réélue le vendredi 18 mai dernier à Papeete. Sur les 19 073 patentés et entreprises, 530 voix se sont exprimées. 516 d'entre-elles se sont exprimées en faveur de la liste de Stéphane Chin Loy, président sortant de la CCISM. Les résultats officiels seront proclamés le 22 mai par la commission électorale et seront publiés au Journal Officiel de la Polynésie française. Les membres seront installés par le Président de la Polynésie ou le ministre de tutelle, dans les deux mois suivant la parution des résultats au JOPF. Lors de la séance d'installation et après l'élection du bureau, l'assemblée générale élira, à bulletin secret, un président issu du bureau pour un mandat de deux ans et demi selon un scrutin

LA FEDOM DANS LA PRESSE

LA FEDOM, au cœur du numérique en Outre-mer (Outremer360°, le 16.05.2018)

La vocation de la FEDOM est de promouvoir le développement économique et social des territoires français d'outre-mer dans toutes ses dimensions.

Si la transition numérique des entreprises est un enjeu mondial, elle l'est d'autant plus pour les acteurs économiques des territoires ultramarins, isolés, et pour la plupart d'entre eux insulaires. Elle peut donc être un formidable levier, car, effaçant les distances géographiques, elle peut ouvrir aux entreprises de nos territoires des marchés mondiaux, et générer de nouveaux métiers, donc de nouveaux emplois.

uninominal, précise TNTV. A fortiori, **Stéphane Chin Loy**.

<http://outremers360.com/economie/economie-en-polynesie-la-liste-de-stephane-chin-loy-reelue-a-la-chambre-des-commerces-et-dindustrie/>

Le Paul Gauguin élu Meilleur petit navire de croisière pour la troisième fois

Le Paul Gauguin, navire cinq étoiles vient pour la troisième année consécutive d'être primé en tant que « Meilleur petit navire de croisière » lors de la sixième cérémonie annuelle des Global Leisure Lifestyle Awards de Global Traveller, qui s'est tenue le 10 mai dernier, au Sofitel Los Angeles à Beverly Hills. Le navire a également été distingué en arrivant dans le top 5 des « Meilleures croisières luxueuses ». « Nous sommes ravis d'être primés [...]. C'est une belle reconnaissance pour l'ensemble de notre personnel dévoué, qui s'évertue à offrir un service extraordinaire à bord de nos croisières à Tahiti, en Polynésie française, aux Fidji et dans le Pacifique Sud. » a déclaré **Diane MOORE**, présidente de Paul Gauguin Cruises.

https://www.tahiti-infos.com/Le-Paul-Gauguin-elu-Meilleur-petit-navire-de-croisiere-pour-la-troisieme-fois_a171621.html

French bee se pose à Tahiti

French bee, la filiale low cost d'Air Caraïbes, a inauguré vendredi 11 mai sa nouvelle route depuis Paris Orly vers San Francisco et Tahiti, dont les vols sont opérés par un A 350-900 d'une capacité de 411 sièges. Les départs sont programmés de Paris-Orly chaque vendredi et dimanche (durée totale de vol 22h00), les vols retour quittant la Polynésie française samedi et lundi (durée de vol totale 20h50). Une rotation supplémentaire, mercredi/jeudi, sera mise en place en haute saison du 18 juin au 24 octobre. « Ce 1^{er} vol commercial entre Paris, San Francisco et Papeete est un symbole fort pour le pavillon français. Nous avons lancé il y a moins d'un an nos premiers vols entre Paris et La Réunion, où nous détenons aujourd'hui presque 20% de parts de marché. French bee est rentable et bénéficie de surcroît du

soutien du groupe Dubreuil », a commenté **Marc ROCHET**, Président de French bee.

De son côté, **Sophie HOCQUEZ** directrice commerciale, a rappelé la mise en place de « tarifs extrêmement avantageux, avec pour ambition de rendre les destinations lointaines plus accessibles. Le tarif d'appel pour découvrir les îles polynésiennes depuis Paris est aujourd'hui à 509€ l'aller-simple. Quant au pont du Golden Gate, vous pouvez le rejoindre en basse saison à partir de 169€. ».

<http://www.air-journal.fr/2018-05-12-french-bee-se-pose-a-tahiti-5198683.html>

Air Austral s'associe à Air Corsica

La Réunion et la Corse se rapprochent. Les deux îles françaises vont être bientôt reliées, grâce à un partenariat signé entre Air Austral et Air Corsica. Bientôt, un nouveau produit sera proposé à leurs clients respectifs : l'Océan indien au départ ou vers la Corse via Marseille. Ainsi pour Air Austral les villes de Bastia, Ajaccio, Calvi ou encore Figari seront accessibles, deux fois par semaine. Quant à la compagnie corse elle pourra dorénavant proposer La Réunion, Maurice, Mayotte, Madagascar, Seychelles et Johannesburg au départ de l'île de beauté. L'accord prévoit que les clients des deux compagnies bénéficieront d'un tarif unique, un seul et même billet sur l'ensemble du trajet et il sera possible d'enregistrer les bagages depuis sa ville de départ jusqu'à la destination finale.

https://www.tourmag.com/Air-Austral-s-associe-a-Air-Corsica_a93229.html

UGPBAN : La banane des Antilles partenaire du Tour de France cycliste 2018

La banane de Guadeloupe et de Martinique, désormais commercialisée sous l'appellation « la banane française », va s'offrir un regain de notoriété en devenant partenaire du Tour de France cycliste 2018. L'accord a été signé, hier, à Boulogne-Billancourt (92), siège d'Amaury sport organisation (ASO) qui gère le Tour de France. Le partenariat signé par **Philippe RUELLE**, directeur général de la banane française, et **Yann Le**

MOENNER, directeur général d'ASO, fait de « la banane française » non seulement le fournisseur officiel du Tour, mais surtout le parrain du Classement par équipes du Tour de France. Le Tour de France partira de Vendée le 7 juillet pour arriver le 29 juillet sur les Champs-Élysées à Paris.

<http://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/photo-du-jour/la-banane-des-antilles-partenaire-du-tour-de-france-cycliste-2018-470280.php>

Guyane : Total a déposé une nouvelle demande pour un forage en 2019

Le groupe pétrolier Total a annoncé mardi 15 mai avoir déposé une demande d'autorisation de forage pour réaliser un puits d'exploration début 2019 dans le cadre de son permis Guyane Maritime. Total réagit ainsi à une publication de l'organisation écologiste Greenpeace qui avait affirmé, avoir observé que « *les eaux guyanaises abritent les mêmes formations coralliennes que celles du Récif de l'Amazone, qui s'étend au large du Brésil* ».

Le groupe pétrolier a rappelé de son côté qu'une campagne océanographique avait été menée en octobre 2017 par le Muséum national d'histoire naturelle, et qu'elle avait mis en évidence un plateau rocheux avec « *des peuplements biologiques épars* » qui avaient fait l'objet de prélèvements. Total souligne, que ce plateau rocheux se trouve à près de 100 mètres de profondeur, alors que sa zone de forage est localisée à plus de 2.000 mètres de profondeur et est située à 30 km du plateau rocheux. L'étude « *de l'état environnemental initial sera rendue publique par les autorités* ».

<http://outremers360.com/planete/guyane-total-a-depose-une-nouvelle-demande-pour-un-forage/>

VIE DES PARTENAIRES

Première publication d'un tableau de bord des indicateurs macroéconomiques et monétaires des Outre-mer

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer et l'Institut d'Émission d'Outre-mer publient la première édition du Tableau de bord des indicateurs macroéconomiques et monétaires des Outre-mer.

<http://outremers360.com/economie/economie-en-outre-mer-premiere-publication-dun-tableau-de-bord-des-indicateurs-macroeconomiques-et-monetaires-des-outre-mer/>

BRÈVES

Des langoustes vivantes bientôt commercialisées

C'est en 2016 que la société française EMYG, en partenariat avec CMA-CGM, a développé le premier conteneur pouvant transporter des crustacés et coquillages vivants grâce à un système de filtration innovant. La technique permet de conserver le crustacé dans son eau d'origine, à température constante et filtrée pour rester oxygénée. Cette innovation a permis à l'armateur SAPMER, après une campagne de pêche de 10 semaines, de ramener des milliers de langoustes rouges vivantes destinés à la vente. Après la commercialisation des langoustes à La Réunion, une partie de la pêche sera exportée vers la métropole et l'Asie. « *Pouvoir offrir des langoustes vivantes est une première à La Réunion* » explique **Adrien de CHOMEREAU**, directeur général.

La SAPMER continue de perfectionner ce nouveau dispositif pour assurer une commercialisation des langoustes vivantes. « *Nous sommes désormais prêts à les commercialiser en nombre limité. Certaines seront aussi acheminées vers la Bretagne dans un container Aquaviva de la société EMYG : cette innovation permet aux crustacés de voyager vivants par voie maritime, qui est plus économique et qualitatif que l'aérien* », ajoute le directeur général.

https://www.clicanoo.re/Economie/Article/2018/05/12/Des-langoustes-vivantes-bientot-commercialisees_529473

Irma : les associations des maires de Guadeloupe et de Martinique font un don de 364 000 euros à Saint-Martin

Lundi 14 mai, Saint-Martin a accueilli deux délégations de l'association des maires de France de Guadeloupe et de Martinique, venues remettre un don de 364 354 euros. « *Au nom de la collectivité de Saint-Martin et de sa population, je vous adresse nos remerciements les plus appuyés* », a exprimé **Daniel GIBBS**, le président

de la collectivité. **Maurice BONTE**, président de la délégation martiniquaise et maire d'Ajoupa Bouillon, et **Jean-Pierre PIOCHE**, président de la délégation guadeloupéenne, maire de la Désirade, ont récolté respectivement 105 871,14 euros et 258 483,20 euros auprès des communes et intercommunalités de France. « *Merci de transmettre mes amitiés à toutes les communes qui ont participé à cet élan de solidarité auquel nous sommes très sensibles* », a salué **Daniel GIBBS**, aux côtés de son vice-président, **Yawo NYUIADZI**. Un geste de solidarité pour soutenir la reconstruction de Saint-Martin, 9 mois après le passage de l'ouragan Irma sur l'île.

Saint-Martin a signé un partenariat, avec chacune des collectivités, destiné à garantir que les fonds versés seront utilisés pour des projets de construction ou restauration précis tels que la reconstruction du Lycée Polyvalent des Îles du Nord à Marigot.

<https://www.mediaphore.com/2018/05/irma-saint-martin-don-maires-france/>

Pacifique : la continuité territoriale funéraire mise en place

La loi sur l'égalité réelle en outre-mer continue son chemin notamment en ce qui concerne la continuité territoriale. Désormais le rapatriement d'un corps par transport aérien pourra être pris en charge jusqu'à hauteur maximum de 238 663 Fcfp sous condition de ressources. Pour se faire, il faudra fournir un justificatif de résidence et un certificat de décès du défunt. Pour le demandeur il lui faudra présenter sa carte d'identité, et des revenus inférieur à 715 990 Fcfp.

Autre nouveauté, le passeport mobilité stage a aussi été mis en place pour les étudiants inscrits en Bac, licence ou master professionnel. Il a également été ouvert à titre expérimental pour les Fidji, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie Nouvelle Guinée, les îles Salomon, le Vanuatu, les états de l'Australie disposant d'une côte sur l'Océan Pacifique, le Japon, les provinces et régions autonomes de la Chine ayant une côte en mer de Chine, le Mexique, Provinces du Canada disposant d'une côte sur l'Océan pacifique et enfin les Etats-Unis disposant d'une côte sur l'Océan Pacifique.

<https://www.radio1.pf/la-continuite-territoriale-funeraire-mise-en-place/>

Le prix de la meilleure baguette française revient à un boulanger réunionnais

À l'issue de la finale qui a opposé à Paris six candidats, un boulanger de Saint-Paul à La Réunion, **Laurent ENCATASSAMY**, 24 ans, a remporté mardi 15 mai la cinquième édition du concours national de la meilleure baguette de tradition française. À la tête d'une boulangerie-pâtisserie de 10 salariés, ce passionné de boxe succède à la Japonaise **Mei NARUSAWA**, première femme et étrangère à avoir décroché ce titre, en 2017. C'est la secrétaire d'État à l'Économie, auprès de Bruno Le Maire, **Delphine GENY-STEPHANN**, qui lui a remis le prix aux pieds de Notre-Dame de Paris. Pour cette nouvelle édition, les candidats avaient six heures pour livrer 40 baguettes de tradition française, de 250 grammes et 50 centimètres chacune. Les candidats étaient jugés sur plusieurs critères : « *l'aspect, la couleur, le caractère croustillant de la croûte, l'arôme, la légèreté de la mie, le goût* », a expliqué **Jean-Yves GAUTIER**, vice-président de la Confédération nationale de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie française.

<https://www.ouest-france.fr/economie/consommation/le-prix-de-la-meilleure-baguette-francaise-revient-un-boulangier-reunionnais-5760437>

RAPPORTS, ÉTUDES ET ENQUÊTES

Mayotte : le seuil des 50.000 touristes par an franchi en 2017

61.800 touristes se sont rendus à Mayotte en 2017, une augmentation « *très notable* » pour le chef du service régional de l'Insee puisque ces huit dernières années, ce chiffre stagnait à environ 50.000 touristes par an, a-t-il déclaré, jeudi 17 mai, lors d'une conférence de presse. Selon **Jamel MEKKAOU**, responsable de l'Insee à Mayotte, cette hausse du nombre de visiteurs est essentiellement due à la densification de l'offre aérienne, avec la mise en place de la ligne directe Mayotte/Paris en 2016 et l'arrivée récente d'une compagnie supplémentaire sur la desserte Mayotte/La Réunion. Le tourisme à Mayotte est

majoritairement composé de voyageurs venant rendre visite à des amis ou à de la famille.

Autre caractéristique remarquable : la proportion très importante de voyageurs au départ de la métropole (57%) et de La Réunion (39%). Un tourisme "franco-français", selon le responsable de l'Insee, « *avec un nombre notable de touristes issus des îles voisines* », notamment des Comores et de Madagascar.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2018/05/17/97002-20180517FILWWW00183-mayotte-le-seuil-des-50000-touristes-par-an-franchi-en-2017.php>

Tourisme : 741 millions de dollars de manque à gagner aux Caraïbes après les ouragans

Selon une étude publiée lundi 14 mai, le passage des ouragans Irma et Maria a durement affecté le secteur touristique dans les Caraïbes, provoquant un manque à gagner de plus de 700 millions de dollars et une chute de près d'un million dans le nombre de visiteurs. « *Une perte estimée à 826.100 visiteurs en 2017 dans les Caraïbes, comparée aux estimations pré-ouragans* », selon le World Travel & Tourism Council (WTTC), une organisation basée à Londres qui suit la santé économique du tourisme mondial. « *Ces visiteurs auraient pu générer 741 millions de dollars et soutenir 11.005 emplois* » dans des îles où le tourisme représente 15,2% du PIB de la région et emploie 14% de la main d'œuvre.

La contraction du tourisme dans les Caraïbes a aussi atteint les îles qui n'ont pas été directement frappées par les ouragans, notamment en raison de « *l'idée fautive selon laquelle toutes les Caraïbes ont été frappées par les tempêtes* ». Selon les experts, le retour du tourisme au niveau d'avant les ouragans pourrait prendre quatre ans, pendant lesquels les Caraïbes auront perdu trois milliards de dollars.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2018/05/15/97002-20180515FILWWW00010-tourisme-manque-a-gagner-de-741-millions-de-dollars-aux-caraibes-apres-les-ouragans.php>

JO 15.05.2018

Décret n° 2018-349 du 14 mai 2018 portant revalorisation de l'allocation spéciale aux personnes âgées à Mayotte

JO du 16.05.2018

Décret n° 2018-352 du 14 mai 2018 portant publication de l'accord sous forme d'échange de lettres relatif à la mise en œuvre de l'article 26 de la convention du 20 juin 2006 entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Australie tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et à prévenir l'évasion fiscale, signées à Paris le 4 décembre 2017 et à Canberra le 13 mars 2018 (1)

Arrêté du 14 mai 2018 relatif à la mise en œuvre de campagnes de vaccination à Mayotte

Décret du 15 mai 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Agence française de développement - Mme BAKHACHE (Nathalie)

Décret du 14 mai 2018 portant renouvellement du mandat de membre du conseil d'administration de l'Agence française de développement - M. CHABERT (Guillaume)

Avis de vacance d'un emploi de directeur régional ou directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes - MARTINIQUE

JO du 17.05.2018

Avis de vacance d'un emploi de chargé de mission à temps plein (secrétariat général pour les affaires régionales de Guyane)

JO du 18.05.2018

Décret n° 2018-364 du 17 mai 2018 relatif aux aides directes de la politique agricole commune

Avis relatif à un arrêté constatant les adhésions des communes à la charte du Parc national de La Réunion

JO du 19.05.2018

Arrêté du 9 avril 2018 modifiant l'arrêté du 22 juillet 2011 relatif aux documents et visas exigés pour l'entrée des étrangers sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie

JO du 20.05.2018

Décret n° 2018-368 du 18 mai 2018 attribuant le grade de licence au diplôme de premier cycle de l'institut d'études politiques de Paris, au diplôme « Enseigner dans le premier degré » de l'université de la Nouvelle-Calédonie, au diplôme du cycle pluridisciplinaire d'études supérieures de l'Université de recherche Paris sciences et lettres-PSL Research University

Arrêté du 17 mai 2018 portant nomination au conseil de surveillance du grand port maritime de la Martinique (renouvellement du conseil de surveillance pour 5 ans) : Sont nommés au conseil de surveillance du grand port maritime de la Martinique en qualité de personnalités qualifiées : Mme Marie-Andrée VICTOIRE JEAN-MARIE, M. Philippe NEGOUAI et M. JOCK Philippe, représentant la chambre de commerce et d'industrie de région de la Martinique ; Mme Sandrine CASANOVA, représentant le monde économique, Mme Céline ROSE ; M. Emmanuel LISE.